



N°15 - JUIN 2011

Inter... ACTIONS !

EDITORIAL

CRUDITÉS...

Tout se passait bien. L'été était là. On filait tranquillement vers la période de vacances.

Plans plages, famille, balades, siestes, Tour de France, grillades, rosé, crudités... **cru-di-tés !**

Le « **con-combre** » fou espagnol fit son "irruption" : 23 morts dans le camp allemand. Dès lors la méfiance s'installait pour les consommateurs et, on s'en doute, particulièrement chez les végétariens...

Les concombriculteurs, de ce côté-ci des Pyrénées, laissés sans protection sanitaire, se voyaient contraints de jeter leur production. Contraints de virer la main d'oeuvre temporaire, stigmatisée par un ministre de la République (la nôtre) car pour lui, tout cela n'est qu'un ramassis de « R.S.Amistés ». Rien que des assistés qui ne bossent même pas cinq heures par semaine. Position probablement liée à une trop grande consommation de **con-combre** fou...

Mais les ravages débordent au niveau mondial. Les dirigeants grecs entendent diminuer les ressources du petit peuple de près de 40 % au nom des critères de convergence et sur indication des agences de notation. Les peuples s'en indignent de plus en plus, en Espagne, en Italie, chez nous aussi, dans l'Hexagone. La question se pose alors : d'où vient cette bactérie? Celle qui rend c... Un coup de Ben Laden ?... non ! Déjà mort (même si pas enterré). Kadhafi ?... Les bombardements sont peu compatibles avec une agriculture bio apaisée. Le mystère s'épaissit... En attendant, le mal est là, partout.

Le **con-combre** frappe aveuglément. Au point qu'un vieil ex-Président, fondateur de l'UMP, déclare vouloir voter pour son pote corrézien du PS.

Le Président en titre, lui, veut mettre en place un système pour faire de l'argent sur les vieux et leur dépendance. . . après les retraites, les fins de vie ! **Putain de con-combre !**

En Douane aussi la bactérie fait des ravages : **373 victimes pour le CPP 2012/2013 !** Aujourd'hui les CTP (Comédie, Théâtre et Parti-pris) vous assurent que l'on vit bien dans les services AG, CO et SU. Que la Performance n'a pas détruit le savoir faire douanier, que le service public est à son apogée. Que **Delt@** ça marche et c'est efficace. Que les résultats des unités assurent la pérennité des services... là (ma FOIX...), certains Douaniers de l'Ariège ont des doutes. Z'ont dû en manger des cageots de « **con-combres** » nos tauliers.

FOURNEL réunit ses Directeurs à La Rochelle. Au menu...

...à table !



Sandwich spécial

" Concombre - Steak haché - Germes de soja "
pour contribuer à la réduction d'effectifs"

Vivement qu'ils viennent dans les services pour nous dire concrètement comment on vit sereinement au boulot, sans stress, sans souffrance, dans l'estime mutuelle entre les niveaux hiérarchiques. Comment on bosse avec le "Free Flow" ? Ici froidement, comme si cela était une évidence, on vous parle de fermeture et fusions d'unités, de bureaux sans compétence Douanière (?). Résultat, nous pourrions imaginer en vrac les BSI de Montalbi, Périgen, Oloropau, Cambayonne, Arcadax, Hendagardcivil (très européen) et l'incontournable GaudMillau. En fonction de la taille des punaises sur la carte... cela devient une formalité.

Au-delà des petits sourires que ces quelques lignes auront (peut-être) suscités, le constat est triste et affligeant. La lutte, l'idée que nous nous faisons de la société, de notre métier, de nos missions nous permettent encore de nous lever le matin et de rejoindre notre poste. En évitant les petits déj' aux germes de soja et autres steaks hachés hard-discountés...

BONNES VACANCES QUAND MÊME !

Daniel LEDOUX (Coordinateur interrégional CGT)

CTPS DI du 7 juin 2011

« Il n'est pas de problème qu'une absence de solution ne finisse par résoudre »

Rappel: Le Directeur interrégional avait invité les organisations syndicales à une présentation du CPP 2012 2013 le 15 mars dernier. Arrivés sur place, il s'était avéré qu'au lieu d'une simple réunion d'information, il était attendu des organisations syndicales qu'elles participent à un groupe de travail. Ce qui donna lieu, à la demande de la CGT, à nouvelle convocation le 29 mars.

A l'issue de cette réunion, à laquelle la CGT avait décidé de participer pour pointer les effets délétères du CPP sur le service public douanier et de les corréler avec les conditions de travail et l'état de santé des agents, le refus de DI de nous rendre destinataire du compte-rendu auquel devait donner lieu ce groupe de travail a conduit la CGT à demander la réunion d'un CTPS DI sur ces thématiques afin de faire acter ses remarques sur un document opposable (PV).

« C'est à ses fruits qu'on reconnaît l'arbre »

Nous n'étions pas dupes de l'affichage participatif professé par la direction générale dans l'élaboration du CPP 2012-2013. Nous avons eu confirmation de cette absence de transparence quand le Directeur interrégional a refusé de nous communiquer les documents, demandés dès la veille (06/06), à savoir :

- Le bilan des ateliers qui se sont tenus dans les directions régionales;
- Le bilan des questionnaires informatiques dans l'interrégion;
- La synthèse faite par le Directeur interrégional des ateliers et groupes de travail prévue dans la note DG.

En effet, selon nous, le discours (démagogique) visant à impliquer les personnels dans une démarche participative ne peut souffrir la diffusion dans l'opacité de compte-rendu de réunions.

Si nous avions des doutes, nous voilà désormais avec des certitudes : le directeur interrégional refuse de divulguer ici les documents demandés, au motif qu'il n'aurait pas fait de synthèse (**alors que la DG le prévoyait expressément : « Élaboration d'une synthèse par DI [...] : cette restitution devra mettre en relief la démarche de concertation entreprise, pour chaque engagement, la conclusion du débat local en soulignant les éléments ayant suscité le plus d'intérêt des agents et des propositions pour l'avenir »**).

Notre DI ne respecterait-il pas les instructions de la DG ? Au motif que les questionnaires n'ont pas été dépouillés au plan local (on le croit sur parole). Que la DG n'aurait pas prévu la communication des CR directionnels (on croit rêver) ? **Une chose est sûre : la consultation CPP 2012/13 est un total FIASCO (moins de 18% des personnels auraient répondu au niveau national). Seul point positif: il aura coûté moins cher que le grand barnum CAP 2012 à Montreuil...**

Tous les points du CPP ont été âprement débattus. Nous avons pu encore une fois dénoncer les dérives de la performance par des arrangements locaux aux limites de la légalité, au seul motif d'impacter les indicateurs zélés de la LOLF...

La note DG 511000085 (MAJ des données utilisées pour le calcul du taux d'intervention recouvrement des créances douanières) postule l'achèvement du processus de centralisation comptable et impose de servir le tableau en conformité avec ce postulat, indépendamment de la réalité.

On nous annonce l'achèvement de la centralisation comptable alors que le travail de recouvrement amiable des bureaux n'est pas comptabilisé en « contrôle » mais en « gestion ». Résultat de ce tour de passe-passe sémantique : seules les recettes régionales et les recettes locales peuvent avoir des ETP affectés au recouvrement !

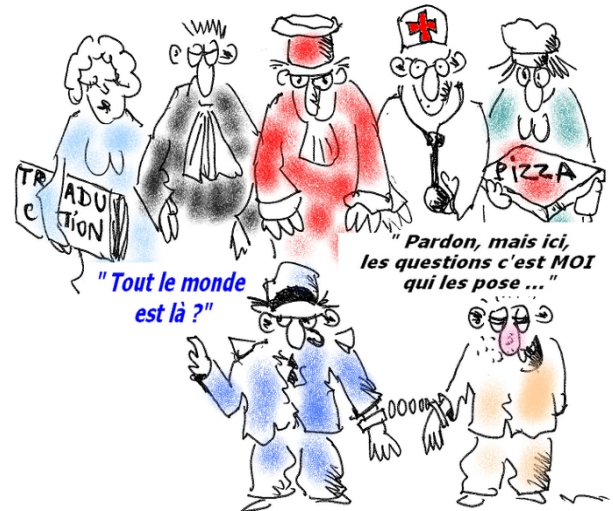
Pourtant le travail est exactement le même lorsqu'il s'agit de prendre en charge les DRM. Notre DI, mis face à ces contradictions, persiste et signe. Pour lui, il s'agit bien de tâches de gestion et non de recouvrement.

Un peu de **RETENUE !!!**

« Vous avez le droit de garder le silence... » Ce droit là, la CGT ne s'en prévaudra pas!

La refonte de la **RETENUE DOUANIÈRE** aurait mérité une autre approche.

Aucune planification (alors que les agents mangent à longueur d'année des plans d'action, des plans de travail, des plans de ci et des plans de là), impréparation navrante : au 7 juin, alors que la réforme est entrée en application, les agents n'ont pas été formés, les notes sont arrivées la veille de la mise en place du nouveau dispositif qui révolutionne les méthodes de travail et les rend extrêmement coûteuses en moyens humains (signification des droits de la personne mise en retenue, médecin, avocat, traducteur, relations avec les parquets). C'en est fini des services à 3 agents... L'inadéquation des locaux (mise aux normes des cellules de retenue, local adapté pour les entretiens avec l'avocat) avec le nouveau dispositif n'est que la cerise sur le gâteau. On verra, on s'adaptera...



Le DR de Bayonne suggère que cet entretien puisse avoir lieu... dans une voiture ! C'est le tableau d'une administration en guenilles, digne de la douane du tiers-monde dont parlait l'ex ministre Woerth dans ses interventions « Cap 2012 ». La CGT s'est indignée de cette non-prise en compte des difficultés des agents sur le terrain. Nous ne critiquons pas la nouvelle procédure qui garantit le respect des droits de toute personne privée de liberté (gravement altérée par la loi Loppsi 2) mais le fait que les moyens, notamment humains et techniques, ne soient pas mis en place. **Cela a conduit le DI à confirmer qu'à son sens « les jours des petites brigades étaient comptés ».** Le voilà l'alibi providentiel aux restructurations... ou comment après la Retenue on se lâchera grave !

Quand prime la déprime...

S'agissant des réorganisations, nous avons contesté leur mise en œuvre brutale, la plupart du temps au mépris des règles en la matière : information des acteurs de prévention (NA DPAEP du 22/01/2007), concertation (dispositif d'accompagnement social défini par la DG), faisabilité humaine (Rapport au 1er Ministre de février 2010).

Le document unique de recensement et d'évaluation de ces risques, mis en place en 2009 dans notre administration (après huit ans de tergiversations car il s'impose depuis le décret 2001-1016 du 5 novembre 2001) n'est pas mis à jour conformément aux dispositions en vigueur.

Ce document doit être mis à jour au moins chaque année et lors de toute décision d'aménagement important modifiant les conditions de santé ou de sécurité ou les conditions de travail : la réorganisation des bureaux de douane, la mise en place des 12 mètres carrés par agent, la centralisation comptable, les nouvelles méthodes de contrôle dynamique dans un contexte de « free-flow » et de « go fast », la retenue douanière, le contrôle de conteneurs fumigénés ou radioactifs sont autant de modifications sensibles des conditions d'exercice du travail qui auraient dû conduire les directeurs à mettre à jour ce document.

Là où cela a été fait, c'est de manière non conforme avec la note de la direction générale de l'administration du 16/05/2010 qui prévoit que ce document doit être réalisé avec les agents, **car il s'agit d'analyser le travail « réel » et que ce sont les agents qui sont les mieux placés pour connaître les situations dangereuses. Aussi est-il nécessaire de les associer** (cf. casques et système d'écoute des motards).

Enfin, nous avons rappelé les exigences qui sont faites d'intervenir sur les **risques psycho-sociaux**. La dégradation des conditions de travail, les restructurations entraînant des mobilités forcées, le changement des méthodes de travail sans formation, les incertitudes sur l'avenir sont autant de facteurs favorisant les risques organisationnels et psycho-sociaux qui génèrent un stress dont les principales conséquences sont l'absentéisme, une conflictualité accrue dans les services, des relations inter-personnelles dégradées, des conduites addictives, des dépressions, voire des passages à l'acte. Un accord sur la santé et la sécurité au travail dans la fonction publique a été signé le 27 octobre 2009... mais le plan de prévention se fait attendre.

Le DI nous a indiqué que le choix des indicateurs serait en cours de négociation à la DG ou au ministère... Il est visiblement plus facile de fermer une brigade ou un bureau (6 fermetures de bureau sur l'interrégion en 2010 et 2011) que de mettre en place un plan de prévention des risques psycho-sociaux digne de ce nom.

Concernant l'installation du nouveau service « ressource humaines » (CRSH) prévu dès avril 2013, nous avons rappelé que l'arrivée de 60 agents sur Bordeaux aura des conséquences en matière de demande de logements sociaux, vu les coûts locatifs actuels sur cette ville. Nous demandons que des prises à bail soient faites par la Masse des douanes dès que possible (nos élus à la commission régionales défendront ce dossier).

ELECTIONS DU 20 OCTOBRE 2011: LA CGT en ordre de marche

Le 4 décembre 2007 les personnels de l'interrégion de Bordeaux accordaient 44,27% de leurs suffrages aux candidats CGT (Solidaires 14,1%, UNSA 13,88%, FO 13,33%, CFTD 11,78%...). Résultat, la CGT disposait de 8 élus en CAPL (présente dans toutes les CAP 1 à 3) et de 4 représentants sur 8 en CTPS.



A l'issue de cette mandature, de nouvelles élections professionnelles auront lieu dans l'ensemble de la fonction publique le 20 octobre 2011 (pour 4 ans). Nous aurons l'occasion de vous informer ultérieurement de toutes les modalités techniques mises en oeuvre à l'occasion de cette échéance.

Quelques nouveautés:

- Mise en application des nouvelles règles de représentativité (ce qui a conduit certaines organisations à fusionner, s'associer ou se pacser pour continuer d'exister...).

- Elections sur scrutin de liste aux CTL interrégionaux (Comités techniques Locaux - ex CTPS) et CT DE RESEAU (ex CTPC). Compétences élargies aux Conditions de Travail. En cas de partage des voix, plus de prépondérance du Président.

- Fin des CTPL Régionaux (probablement remplacés par de simples Groupes de travail).

Durant ces quatre années, rien ne fut facile mais la CGT, ses élus et militants ont respecté leurs engagements. Dans l'action, dans la défense des personnels, dans l'information (ce 15 ème bulletin **Inter Actions** en témoigne). A Bayonne, Bordeaux et Toulouse, nous avons agi, résisté et proposé.

Cependant, compte tenu de la gravité de la situation faite à la DGDDI, toute gloriole serait malvenue et grotesque.

Nous aurons l'occasion de vous rappeler à la rentrée les évènements qui ont jalonné la période 2007/2011 et les actions menées par la CGT (associée à ses partenaires). Nous vous indiquerons évidemment nos propositions pour les années à venir (profession de foi). D'ores et déjà, une Commission Exécutive Interrégionale qui s'est tenue le 10 juin 2011 à la DNSCE a permis d'arrêter les listes (profondément renouvelées) de nos candidats aux CAPL et CTL.

CANDIDATS C.G.T ELECTIONS CAPL OCTOBRE 2011					
1	2		3		
INSP	CP	C1	C2	ACP1	ACP2
Agnès RAGARU Division AUCH (suppléante sortante)	Luc AGEZ Titulaire sortant (BSE Mérignac)	Daniel LEDOUX (BSI Pau)	Alain PEREZ Titulaire sortant (CVA Eauze)	Dominique BRU Titulaire sortant (BSE Mérignac)	Frédéric MANCINI (BSE Mérignac)
Christophe LARROUDE SRE Bordeaux (suppléant sortant)	Michel LAURENT Titulaire sortant (BSI Orlon)	Hélène LANGLADE (LANGLON Viti)	Laurent LONDAÏZ Suppléant sortant (PAU Bureau)	François LASSERRE Titulaire ACP2 sortant (BSI Dax)	Philippe GAY (BSI Pau)
Yves LECHEVANTON CROC Toulouse	Carole BONFILL Suppléante sortante (Blagnac Bureau)	Fernando SAENS (Mont de Marsan bureau)	Sébastien LE FOLL (BSI Hendaye)	Thierry BERGES (BSE Blagnac)	Valérie BARRERE (BSE Mérignac)
Didier DABE Bureau Portet	Eric LAUGA (Bayonne Bureau)	Daniel BUFFEL (BSE Blagnac)	Elise JUSTAMON (BSI Albi)	Béatrice SAUSSES (BSI Dax)	Olivier BALZER (Toulouse Portet Bureau)

CANDIDATS C.G.T ELECTIONS COMITE TECHNIQUE (*)					
1	Dominique BRU (BSE Mérignac)	9	Philippe GAY (BSI Pau)	17	Jérôme PRADERE (BSI Foix)
2	Agnès RAGARU (Division Auch)	10	Serge LAGROLLET (BSI Agen)	18	Frédéric MANCINI (BSE Mérignac)
3	Christine HULLIN (Bayonne bureau)	11	Didier DABE (Toulouse Portet Bureau)	19	Eric LAUGA (Bayonne Bureau)
4	Luc AGEZ (BSE Mérignac)	12	SAUSSES Béatrice (BSI Dax)	20	Christiane STANIC (BSI Agen)
5	Thierry BERGES (BSE Blagnac)	13	Hélène LANGLADE (Langon Viti)	(*) 8 ou 10 sièges à pourvoir en fonction niveau des effectifs – A confirmer	
6	Daniel LEDOUX (BSI Pau)	14	Olivier BALZER (Portet Bureau)		
7	Christophe LARROUDE (SRE Bordeaux)	15	Michel LAURENT (BSI Orlon)		
8	Didier GAUFFRE (BSI Montauban)	16	Thierry NEDJARI (BSI Frouzins)		

Aux prochaines élections, votez CGT et rejoignez nous!

SECTIONS REGIONALES CGT DOUANES DE BAYONNE, BORDEAUX et MIDI-PYRENEES